

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2022
Affiché à la porte de la Mairie le 25 Mars 2022

En application de l'Arrêté Municipal N°2021/014 en date du 16 Novembre 2021

Etaient présents :

MM GUERNUT, SENECHAL, FLORIN, HILLION, DUFOUR, GAUDEFRUY
MMES MORELLE, CRAMPON, TARGY, POUILLARD, BRUXELLE, GABRIEL

Etait absent et excusé :

Monsieur MARTIN Jean-Pierre

Procurations :

Monsieur LEFEBVRE Fabrice donne procuration à Monsieur GUERNUT Daniel
Madame LAUGIER Jeannine donne procuration à Madame MORELLE Martine

Secrétaire de séance : Madame TARGY

Ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de Séance : Monsieur LEFEBVRE Fabrice
- Adoption du compte rendu Session Extraordinaire du 07 Février 2022 – Secrétaire de Séance Monsieur DUFOUR Jean-Paul
- Compte rendu Commission Travaux du 07 Mars 2022
- Informations et Communications du Maire
- Établissement du tableau des vacations Élections Présidentielles des 10 et 24 Avril 2022 – 08h00 19h00
- Questions diverses

Séance ordinaire

En l'absence de Monsieur LEFEBVRE Fabrice, la fonction de Secrétaire de Séance a été confiée à Madame TARGY Michelle en application de l'ordre du tableau du Conseil Municipal.

La séance est ouverte par Monsieur le Maire à 18 heures dans la Salle Brunehaut en application des dispositions de l'arrêté Municipal n°2021/014 du 16 Novembre 2021.

I. Adoption du compte rendu de la session du 07 Février 2022

Le compte rendu de la séance extraordinaire du 07 Février 2022 dont le Secrétaire de Séance était Monsieur Jean-Paul DUFOUR est adopté à l'unanimité.

II. Compte rendu Commission des Travaux du 07 Mars 2022

Ce compte rendu est présenté par Monsieur Jean-Paul DUFOUR Adjoint.

En ce qui concerne le Jardin du Souvenir au cimetière, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a organisé une réunion de travail avec le Président de l'Association des Crématisés de l'Aisne afin d'étudier l'aménagement final à donner à cet endroit.

Pour ce qui est du square face à l'École, Monsieur le Maire précise qu'il a obtenu le concours de la Société Jardi'Aisne et à ce titre il tient à remercier son dirigeant pour l'aide précieuse qui nous sera accordée.

Enfin une réunion de travail sera organisée sur place afin d'arrêter le programme de remplacement de l'éclairage aux abords de la Mairie et au sortir de la Salle Brunehaut.

Cet éclairage sera réalisé avec des lampes LED.

Accord.

III. Communications et Informations du Maire

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que cette session ne comportera aucun projet de délibération mais uniquement des informations et communications à l'ordre du jour.

a. Recensement de la population

Monsieur le Maire rappelle que le recensement de la population a été effectué en ce début d'année.

D'après les éléments en notre possession, la population Condrinoise aurait perdu une quarantaine de concitoyens ; le chiffre officiel serait de 680 habitants.

20 logements ont été recensés vacants.

Il s'agit de chiffres provisoires, le résultat ne sera connu qu'après notification de l'INSEE.

b. Police

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu, en présence du Bureau Municipal, le nouveau Commandant du Commissariat de Police de Tergnier.

Au cours de cet entretien le point a surtout été mis sur le problème de traversée de la Commune par les poids lourds alors que la Chaussée Brunehaut est interdite aux véhicules de plus de 3T 5 et également sur la vitesse de circulation en centre commune marquant ainsi l'incivilité de certains automobilistes.

A ce titre le Commandant nous a informé que tout récemment le dernier contrôle de vitesse effectué à Condren fait état de 3 excès de vitesse sur une plage de 2 heures.

Bonne note est prise en souhaitant la poursuite des contrôles dans notre commune au bénéfice de la sécurité de nos concitoyens.

c. Personnel Communal

Le point est fait sur les dossiers en cours concernant le personnel communal.

Bonne note est prise par l'Assemblée Municipale.

d. Logements Communaux

Monsieur le Maire a donné lecture de la lettre reçue en réponse de Madame le Percepteur sur l'état des encaissements de loyers et en particulier sur certaines difficultés de paiement avec indication de la procédure de règlement mise en place par la Trésorerie.

e. Situation économique

Monsieur le Maire a ensuite fait le point sur les dossiers actuellement en cours concernant la zone industrielle avec les reprises d'entreprises et un projet d'achat de terrain pour une future implantation d'une entreprise locale.

f. Ecole des "4 Chemins" - Fuite d'eau

Monsieur le Maire a tenu informé le Conseil Municipal du problème de fuite d'eau rencontrée à l'École.

Le récent relevé d'eau fait état d'une consommation de 1 500m³ sur l'année 2021.

Le motif en est : 2 fuites sur une conduite en plomb

Une procédure de dégrèvement a tout de suite été lancée et les travaux de réparation et de remplacement de la conduite confiés à VEOLIA.

A ce jour les travaux sont terminés.

g. Aide humanitaire à l'Ukraine

Monsieur le Maire a informé le Conseil des mesures prises à Condren dans le cadre de l'aide humanitaire à l'Ukraine.

C'est ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale a immédiatement débloqué un crédit de 500,00 € destiné à l'achat des produits d'urgence de première nécessité.

Il signale également que trois permanences ont été tenues en Mairie pour la collecte des dons.

C'est l'équivalent de 3 petites camionnettes de produits divers qui ont ainsi pu être mis à la disposition de la protection civile.

Il a tenu à remercier les Membres du CCAS et la population Condrinoise pour cet élan de solidarité en faveur des populations touchées de plein fouet par cette guerre.

h. Soutien financier aux artisans et commerçants locaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Communautaire vient d'accorder une subvention d'un montant de 1 615,00 € à une entreprise Condrinoise dans le cadre de l'aide à l'investissement immobilier et matériel.

i. Aire de Jeux

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suivant délibération antérieure, le projet de remplacement et de mise aux normes de l'aire de jeux de l'École, avait été décidé.

Les financements étant repris au budget primitif 2022 les travaux ont été engagés dernièrement et le planning arrêté.

Les travaux seront entrepris à effet du 11 juillet prochain et achevés pour la rentrée.

Quant à l'aire de jeux actuellement en place elle sera vendue, sans garantie de la Commune, et le produit versé au profit de la coopérative scolaire.

j. Logement 52 Chaussée Brunehaut

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que suivant délibération précédente il avait été décidé la mise en vente du logement communal 52 Chaussée Brunehaut.

Une offre d'achat vient de nous être adressée par le Notaire chargé de la vente.

Cette offre s'élève à 50 000,00 € net vendeur.

Comme il l'a déjà indiqué, Monsieur le Maire signale que le produit de vente sera affecté à des travaux d'aménagement à réaliser dans le parc immobilier de la Commune.

C'est ainsi qu'un programme de réfection des toitures des logements 20 et 22 Chaussée Brunehaut a été décidé.

A ce titre, précise Monsieur le Maire, la CACTLF vient de nous accorder une subvention de 12 800,00 € destinée au financement des travaux de toiture de ces deux logements.

Il s'agit là d'une opération de réinvestissement.

Accord est donné sur le projet d'aliénation de ce logement aux conditions énoncées dans la promesse d'achat.

k. Compte Administratif 2021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les opérations comptables afférentes à l'exercice 2021 sont désormais achevées.

Il précise qu'en liaison avec le Compte de Gestion du Receveur Municipal le projet du Compte Administratif de la Commune 2021 donnera les résultats de clôture suivants :

⇒ Résultat de clôture en fonctionnement	+ 461 014,24 €
⇒ Déficit de clôture en investissement	- 120 178,65 €
⇒ Soit en excédent total de	+ 340 835,59 €

Monsieur le Maire signale qu'en ce qui concerne la partie "Investissement" le financement des travaux actuellement en cours est assuré au titre des dépenses engagées mais non encore mandatées.

Ce compte administratif fera l'objet d'une présentation officielle lors de la prochaine session du Conseil Municipal début Avril en même temps que le projet du Budget Primitif 2022.

l. Questions diverses

L'attention du Conseil a été appelée sur la question de l'entretien intérieur de l'Église.

Il s'agit d'une question d'ordre privé qui malheureusement n'entre pas dans les prérogatives de la Commune.

L'idée d'une réunion de travail à ce sujet est envisagée.

m. Élections Présidentielles du 10 et 24 Avril 2022

Le tableau des tours de service est ensuite abordé par les Membres de l'Assemblée.

La séance est levée à 19h15.

Monsieur le Maire précise que la prochaine session aura lieu soit le 4 ou 11 Avril prochain.

Le Secrétariat de séance sera assuré par Madame POUILLARD Paméla.

----0----

La Secrétaire de Séance

Madame Michelle TARGY

Signatures du Conseil Municipal du 14 Mars 2022 :

Monsieur FLORIN Claude Maire	Monsieur DUFOUR Jean-Paul 1 ^{er} Adjoint	Madame MORELLE Martine 2 ^{ème} Adjoint
Monsieur GUERNUT Daniel 3 ^{ème} Adjoint	Monsieur SENECHAL Dominique	Monsieur MARTIN Jean-Pierre
Madame CRAMPON Hélène	Monsieur HILLION Patrick	Monsieur LEFEBVRE Fabrice
Madame TARGY Michelle	Madame POUILLARD Paméla	Madame LAUGIER Jeanine
Madame BRUXELLE Maryse	Monsieur GAUDEFROY Philippe	Madame GABRIEL Marie-José